



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/145

OBJET : SOLDE DES ACQUISITIONS FONCIÈRES POUR LA RÉALISATION DU GIRATOIRE DU PETIT BRETON

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 15

Date de convocation : 18 novembre 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 18 novembre 2020

Le 25 novembre de l'année deux mille vingt à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	A		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.
 Le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/145

OBJET : SOLDE DES ACQUISITIONS FONCIÈRES POUR LA RÉALISATION DU GIRATOIRE DU PETIT BRETON

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment leur article 3-2-2 « Création, aménagement et entretien de la voirie »,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2017/62 du 11 avril 2017 relative à la convention de participation financière pour la réalisation du giratoire du petit breton du 14 avril 2017,

Vu la délibération 2017/157 du 12 décembre 2017 relative à la convention de participation financière pour les acquisitions foncières en vue de la réalisation du giratoire du petit breton,

Vu l'avis de la commission « Infrastructures et voiries » du 12 novembre 2020,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Suite à la réalisation des travaux d'aménagement en giratoire du carrefour entre les RD 1113, RD 109E2 et la voie communale Robert Algayon, située à Ayguemorte-Les-Graves, le montant des dépenses foncières définitives s'élève à 207 400 € HT.

Le coût final de répartition est le suivant :

- CCM : 25 % du montant soit 51 850 € HT
- Département de la Gironde : 75 % du montant soit 155 550 € HT

La Communauté de Communes de Montesquieu a déjà versé au Département la somme de 15 225 € à la signature de la convention.

Le coût réel du solde restant à verser au Département est de 36 625 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Verse le solde de ces acquisitions foncières au Département pour la somme de 36 625 € (trente six mille six cent vingt cinq euros),
- Prévoit les crédits nécessaires au budget afférent,
- Autorise le Président à mener toutes les actions nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2020

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

